



PLANIFICATION INTELLIGENTE POUR LA VILLE DURABLE

Campus urbain de Paris

SMART PLANNING FOR SUSTAINABLE CITIES

Urban Thinkers Campus Paris



SOMMAIRE

La Conférence Habitat III

VERS UN NOUVEL AGENDA URBAIN 3

PROGRAMME

VERS HABITAT III

De Habitat I à Habitat III 6

Quoi de nouveau 20 ans après Habitat II? 7

« Transformer notre monde »

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À 2030 8

LA PLANIFICATION DANS LES TEXTES

Quel rôle pour la planification urbaine et territoriale ?

ESSAI DE DÉFINITION ISSU DE TEXTES INTERNATIONAUX 10

ATELIERS

ATELIER 1 | **SOLIDARITÉS
INTERTERRITORIALES ET AMÉNAGEMENT
DURABLE** 11

ATELIER 2 | **RÉSILIENCE, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE** 11

ATELIER 3 | **INCLUSION, QUALITÉ DE VIE,
CULTURE ET CITOYENNETÉ** 12

ATELIER 4 | **SERVICES URBAINS ET
SMART CITY, LE NUMÉRIQUE AU SERVICE
DES TERRITOIRES** 12

ATELIER 5 | **INNOVATION ET NOUVEAUX
MODÈLES ÉCONOMIQUES** 13

ATELIER 6 | **MOBILITÉS** 13

ATELIER 7 | **FINANCER LA VILLE DURABLE** .. 14

MISE EN PERSPECTIVE DES RECOMMANDATIONS DU CAMPUS

COLLÈGES

COLLÈGE 1 | **ÉTAT ET ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES** 15

COLLÈGE 2 | **COLLECTIVITÉS LOCALES
ET ASSOCIATIONS DE COLLECTIVITÉS** 15

COLLÈGE 3 | **ENTREPRISES** 15

COLLÈGE 4 | **RECHERCHE** 15

COLLÈGE 5 | **ONG ET PROFESSIONNELS** 15

Les organisateurs 16

La Conférence Habitat III

VERS UN NOUVEL AGENDA URBAIN

Habitat III est la Conférence des Nations Unies sur l'Habitat et le Développement Urbain Durable. Troisième d'un cycle après celles de Vancouver en 1976 et d'Istanbul en 1996, elle s'inscrit aussi dans la mise en œuvre des engagements sur le développement durable et inclusif issus des Conférences de Rio en 1992, de Rio + 20 en 2012 et de l'Accord de Paris sur le Climat en décembre 2015.

La Conférence Habitat III est préparée par un comité et un bureau coprésidés par l'Équateur et la France.

L'objectif d'Habitat III est de fixer un nouvel agenda urbain pour les vingt prochaines années et les modalités de sa mise en œuvre entre les 195 États membres des Nations Unies.

En 2050, 70% de la population mondiale vivra en ville. Dans les trente ans à venir, plus de 2 milliards d'habitants s'installeront dans les agglomérations urbaines. Quels principes communs sur les objectifs ? Quels leviers et modalités de gouvernance retenir pour garantir les droits fondamentaux, une qualité de vie, un développement inclusif de tous, conjugués avec la préservation de la planète et une mise en œuvre différenciée en fonction des contextes locaux ?

● LA CAMPAGNE URBAINE MONDIALE ET LES « CAMPUS URBAINS »

La Campagne Urbaine Mondiale (World Urban Campaign, WUC) est une plateforme partenariale mondiale destinée à promouvoir le dialogue et les échanges pour un meilleur avenir urbain. Coordonnée par ONU-Habitat, elle rassemble des partenaires membres : entreprises, ONG, réseaux

de pouvoirs locaux, établissements de recherche. La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAU-ÎdF) et le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) en sont membres.

En tant que réseau de partenariat unique en son genre, la WUC joue également le rôle de cellule de réflexion pour l'agenda urbain mondial et facilite la concertation des acteurs non-étatiques. Dans ce but en préparation d'Habitat III sont organisés à travers le monde une trentaine de Campus (Urban Thinkers Campus) sur différents thèmes.

Il s'agit de rassembler la diversité des acteurs (collectivités, entreprises, chercheurs, ONG et professionnels et représentants étatiques) pour produire un texte de deux pages de recommandations/propositions qui sera versé en contribution à la Conférence Habitat III (en parallèle des processus des États et experts). Six campus se déroulent en Europe.

● 20 ET 21 JANVIER 2016 : LE CAMPUS URBAIN DE PARIS SUR LA PLANIFICATION INTELLIGENTE POUR LA VILLE DURABLE

Les villes, les régions et les pouvoirs locaux seront les cadres essentiels de la mise en œuvre des orientations du développement durable et d'un nouvel agenda urbain.

Comment la planification stratégique urbaine et territoriale peut-elle être une matrice pour une approche intégrée du développement et une gouvernance renouvelée ?

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale, FNAU

CONCEPTION ET RÉDACTION : Marianne Malez (FNAU) avec la participation des coordonnateurs et animateurs des ateliers et collèges – **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES DE LA COUVERTURE :** Arnaud Bouissou/MEDDE-MLETR ; Flickr/Sthitaprajna Jena ; Adeupa ; Apur ; DI – **GRAPHISME :** Héloïse Tissot

Unesco, 7 place Fontenoy – 75007 Paris – Métro 10 Ségur ou 8 École militaire

Mercredi 20 janvier

Accueil des participants à partir de 13h Salle XI

14 h – 14 h 10

Introduction et présentation du Campus de Paris

- **Francesco Bandarin**, sous-directeur général pour la Culture de l'Unesco
- **Jean Rottner**, maire de Mulhouse et président de la FNAU

14 h 10 – 14 h 25

Position de l'Unesco sur le pouvoir de la Culture pour le développement durable

- **Francesco Bandarin**, sous-directeur général pour la Culture de l'Unesco

14 h 25 – 14 h 30

Présentation du Campus

- **Brigitte Bariol-Mathais**, déléguée générale de la FNAU

14 h 30 – 15 h 10

Présentation du processus Habitat III

- **Maryse Gautier**, co-présidente du Bureau Habitat III
- **Christine Auclair**, coordinatrice de la World Urban Campaign

15 h 10 – 16 h

Quels défis de la planification urbaine intelligente pour Habitat III ?

- **Corinne Casanova**, VP Communauté du Lac du Bourget, Assemblée des Communautés de France (AdCF)
- **Marco Cremaschi**, directeur du cycle d'urbanisme, Sciences Po Paris
- **Yves Dauge**, ancien sénateur, co-président du PFVT
- **Valérie Mancret-Taylor**, directrice générale de l'IAU-îdF
- **Jean Rottner**, maire de Mulhouse et président de la FNAU
- *Animation par Éric Huybrechts, urbaniste, actions internationales, IAU-îdF*

16 h – 16 h 15 **Pause**

16 h 15 – 18 h 30

Travail en ateliers thématiques

ATELIER 1 Solidarités interterritoriales et aménagement durable	Salle XI
ATELIER 2 Résilience, transition énergétique et adaptation au changement climatique	Salle 1.004
ATELIER 3 Inclusion, qualité de vie, culture et citoyenneté	Salle VIII
ATELIER 4 Services urbains et smart city, le numérique au service des territoires	Salle VI
ATELIER 5 Innovation et nouveaux modèles économiques	Salle III
ATELIER 6 Mobilité	Salle XI
ATELIER 7 Financer la ville durable	Salle VII

Unesco, 7 place Fontenoy – 75007 Paris – Métro 10 Ségur ou 8 École militaire

Jeudi 21 janvier

Accueil des participants à partir de 8 h 30 Salle XI

9 h 30 – 10 h 15

Restitution des sept ateliers thématiques

10 h 30 – 11 h 45

Travail en collèges d'acteurs

COLLÈGE 1 État et organisations intergouvernementales	Salle III
COLLÈGE 2 Collectivités locales et associations de collectivités	Salle VIII
COLLÈGE 3 Entreprises	Salle XI
COLLÈGE 4 Recherche	Salle XI
COLLÈGE 5 ONG et professionnels	Salle VII

12 h – 12 h 30

Restitution des messages des collèges d'acteurs

12 h 30 – 13 h 45

Déjeuner à la cafétéria de l'Unesco

14 h – 14 h 20

Mise en perspective

- **Brigitte Fouillard**, directrice exécutive École urbaine de Sciences Po Paris
- **Jérôme Baratier**, directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU)

14 h 20 – 15 h 30

Comment passer à la mise en œuvre ?

- **Henry de Cazotte**, représentant spécial Habitat III, ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI)
- **Frédérique Dufresnoy**, directrice des Partenariats Stratégiques et des Fonctions Transverses, Engie
- **Jean-Pierre Elong Mbassi**, secrétaire général de CGLU Afrique
- **Claude Raynal**, sénateur, Assemblée des Communautés de France (AdCF)
- **Jean Rottner**, maire de Mulhouse et président de la FNAU
- **Patrice Vergriete**, maire de Dunkerque, France Urbaine
- *Animation par Brigitte Bariol, déléguée générale de la FNAU*

15 h 30 – 16 h

Conclusion

- **Maryse Gautier**, co-présidente du Bureau Habitat III
- **Christine Auclair**, coordinatrice de la World Urban Campaign

16 h – 16 h 30

Adoption du texte du Campus

De Habitat I à Habitat III

2016 | QUITO | Habitat III – Un nouvel agenda urbain (2016-2036)

Préparé par des contributions des États, des acteurs non-étatiques, d'experts (policy units), conférences thématiques ou régionales (Europe à Prague, avril 2016).

2015 | PARIS | Accord sur le Climat – COP21

Objectif : contenir la hausse des températures en deçà de 2°, mettre en œuvre des mesures de limitation, adaptation, suivi et financement.

2015 | NEW YORK | Transformer notre monde – Programme de développement durable à l'horizon 2030

Objectifs de Développement Durable (ODD) – Sustainable Development Goals : 17 objectifs adoptés afin de « mettre fin à la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous, protéger l'environnement et faire face au changement climatique ».

2012-2015 | Triptyque de lignes directrices d'ONU Habitat

Lignes directrices sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous et sur la planification urbaine et territoriale.

2012 | RIO | Sommet Rio + 20

À la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), un travail de trois ans multi-acteurs engagé pour fixer de nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD).

2000 | Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Huit objectifs visant les droits fondamentaux de développement humain : élimination de la pauvreté et de la faim, égalité des sexes, santé, éducation primaire, accès à un environnement durable.

1997 | KYOTO | Protocole sur le climat

1996 | ISTANBUL | Habitat II

Deux priorités pour la Déclaration de la Conférence Habitat II : « un logement convenable pour tous et le développement durable des établissements humains, dans un monde de plus en plus urbanisé ».

1992 | RIO | Sommet de la Terre

L'Agenda 21, un programme d'action pour le XXI^e siècle faisant place au développement durable et à l'action des collectivités locales, déclaration pour l'environnement et le développement, mise en place de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

1976 | VANCOUVER | Conférence Habitat I

Quoi de nouveau 20 ans après Habitat II ?

SUR LES OBJECTIFS

- La notion de droits humains (santé, éducation, non-discrimination) monte en puissance et s'est progressivement élargie au droit aux ressources territoriales (logement et environnement sain, accès aux services essentiels...). Aujourd'hui, émerge la demande d'une acception plus large avec le concept d'un « droit à la ville pour tous ».

- Une réduction globale des pauvretés mais une tendance à l'augmentation de ségrégations sociales, territoriales et urbaines qui questionnent les enjeux d'égal accès aux ressources, de solidarité, de vivre ensemble.

- Un engagement mondial sur la lutte et d'adaptation au changement climatique, la transition énergétique et la prévention des risques mais avec un énorme défi de mise en œuvre (notamment de l'accord de Paris sur le Climat).

- La mutation des modèles économiques : innovations technologiques, évolutions des modes de production et de consommation, globalisation mais aussi décentralisation, financiarisation, mutation des services à la population et aux entreprises, nouvelles pratiques économiques... avec un enjeu de convergence entre croissance économique, emploi et progrès social.

- L'émergence d'une « société mobile » où les migrations des hommes (pour l'emploi, la formation, la qualité de vie mais aussi échapper aux guerres ou risques...), leurs déplacements entre domicile et travail ou l'accès aux services, sont plus nombreux et se jouent à des échelles plus vastes.

- L'émergence d'une société numérique (internet, réseaux sociaux, dématérialisation, big-data, ville intelligente...) ouvrant de formidables opportunités sociales et économiques mais aussi avec de possibles effets de fractures.

- L'affirmation progressive de la culture comme quatrième pilier du développement durable, la valorisation des cultures et patrimoines dans une acception élargie (naturels, urbains, culturels, immatériels...).

- La reconnaissance de la mixité comme vecteur de cohésion urbaine et de la qualité de l'espace public comme cadre privilégié pour favoriser le vivre ensemble.

SUR LES PROCESSUS

- La reconnaissance d'une montée en puissance des gouvernements locaux et de leur rôle de « maîtrise d'ouvrage urbaine ou territoriale » et de la nécessité d'une gouvernance multi-acteurs pour répondre aux défis urbains et territoriaux.

- L'appropriation et la diffusion des principes du développement durable, de l'approche intégrée, de la résilience territoriale mais qui se trouvent confrontés à un enjeu de mise en œuvre qui puisse s'adapter à chaque contexte et éviter le plaquage de modèles.

- L'enjeu du financement de l'action territoriale par des mécanismes de fiscalité, d'organisation de la concurrence, de partenariats public-privé-population et de solidarités à toutes les échelles (internationale ou de l'Union européenne, nationales, locales).

« Transformer notre monde »

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À 2030 OBJECTIFS ADOPTÉS PAR L'ONU EN SEPTEMBRE 2015

À la suite des Orientations du Millénaire pour le Développement (OMD) et après un travail multi-acteurs de trois ans initié en 2012 au Sommet Rio + 20, 17 objectifs ont été adoptés en septembre 2015 pour « mettre fin à la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous, protéger l'environnement et faire face au changement climatique ».

L'objectif 11 concerne tout particulièrement les enjeux de l'agenda urbain.

● **11.1** Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

● **11.2** Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable.

● **11.3** Renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

● **11.4** Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

● **11.5** Réduire considérablement le nombre de personnes tuées et touchées par les catastrophes et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

● **11.6** Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

● **11.7** Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

● **11.a** Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

● **11.b** D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes.

● **11.c** Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

INTERNATIONAL

Engagements ONU

- 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), 2015
- Accord de Paris sur le Climat (COP21), 2015

Engagements et documents ONU/UN Habitat

- Déclaration d'Istanbul Habitat II, 1996
- Lignes directrices sur la décentralisation et sur l'accès aux services de base pour tous, 2007, 2009
- Lignes directrices sur la planification urbaine et territoriale, 2015

Engagement Unesco

- Recommandation concernant le paysage urbain historique, 2011

Documents préparatoires Habitat III

- 22 Issue Papers
- 10 Policy Units

Déclaration des acteurs non-étatiques

- Déclaration des urbanistes, 2006
- Déclaration de Paris des acteurs non parties pour le Climat, 2015

EUROPE

- Rapport sur les Villes de demain Commission européenne, 2011

FRANCE

- Le rapport français préparatoire à Habitat III, 2015
- Les sept contributions du PFVT préparatoires à Habitat III, 2015-2016

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Quel rôle pour la planification urbaine et territoriale ?

ESSAI DE DÉFINITION ISSU DE TEXTES INTERNATIONAUX

● LA PLANIFICATION COMME PROCESSUS DE DÉCISION...

La planification urbaine et territoriale peut être définie comme un processus décisionnel destiné à atteindre les objectifs économiques, sociaux, culturels et environnementaux grâce à l'élaboration de perspectives, stratégies et plans territoriaux et à la mise en œuvre d'une série de principes, d'outils, de mécanismes institutionnels et participatifs et de procédures réglementaires.

Lignes directrices ONU Habitat pour la planification urbaine et territoriale 2015

● ... POUR ACCOMPAGNER DE NOUVELLES GOUVERNANCES POUR RELEVER LES DÉFIS URBAINS

Les villes de demain doivent adopter un modèle global de développement urbain durable : relever les défis d'une manière intégrée et globale; faire correspondre les approches axées sur les territoires avec celles axées sur les personnes ou sur des groupes spécifiques ; combiner les structures gouvernementales formelles avec des structures plus flexibles et informelles de gouvernance adaptées à l'ampleur des défis existants ; développer des systèmes de gouvernance capables de faire émerger des visions partagées qui permettent de concilier des objectifs divergents et des modèles

différents de développement; coopérer afin d'assurer un développement spatial cohérent et une utilisation efficace des ressources.

Les systèmes de gouvernance doivent être adaptés à l'évolution des situations et prendre en compte différentes échelles temporelles et territoriales, une coordination horizontale et verticale (les villes devant collaborer avec d'autres niveaux de gouvernance et renforcer leur coopération et leurs mises en réseaux avec d'autres villes afin de partager, sur une plus grande échelle territoriale, les investissements et les services nécessaires), de nouveaux modes de gouvernance fondés sur une plus grande implication des citoyens, la participation de tous les acteurs pertinents et une utilisation novatrice du capital social sont nécessaires (l'innovation sociale offre la possibilité d'élargir l'espace public dédié à l'engagement des citoyens et à la créativité, l'innovation et la cohésion). La prospective est un outil particulièrement important pour la gestion des transitions, la maîtrise des conflits et des contradictions entre les priorités, et pour l'établissement d'une meilleure compréhension des réalités, des potentiels et des objectifs à poursuivre.

Rapport Ville de demain Commission Européenne DG Regio 2011

ATELIER 1

Solidarités interterritoriales et aménagement durable

► Quelle nouvelle approche de la planification, des politiques urbaines et des projets urbains pour construire une ville durable adaptée aux différents contextes dans le monde ?

► Quels leviers dans la planification urbaine et territoriale pour favoriser les solidarités interterritoriales, tant au sein des espaces métropolitains ou régionaux qu'entre les territoires urbains et ruraux ?

► Comment construire les stratégies foncières, les politiques de l'habitat et les projets urbains de demain ?

► Quelles responsabilités et quels processus pour organiser l'action entre les acteurs de la ville et des territoires et répondre aux besoins et droits des citoyens ?

► Comment développer une gouvernance multi-échelle pour favoriser la construction de

nouvelles coopérations et partenariats entre les différents territoires ?

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Nadine Cattan**, directrice de recherche CNRS, Laboratoire d'excellence Dynamite Paris
- **Jérôme Grange**, directeur du SCoT et de l'Agence d'urbanisme du grand amiénois (ADUGA)
- **Martin Vanier**, professeur à l'Université de Grenoble (laboratoire PACT), consultant coopérative Acadie
- **Stéphane Cordobès**, responsable de la prospective et des études du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)



ATELIER 2

Résilience, transition énergétique et adaptation au changement climatique

► Quel rôle de la planification stratégique et urbaine pour aller vers des territoires et des villes plus résilients et décarbonés ?

► Dans un contexte de frugalité, de décentralisation et de recherche de nouveaux modèles économiques et sociaux, quels leviers dans la planification et les politiques urbaines pour la transition énergétique ?

► Quels leviers de la planification pour rendre les territoires plus résilients, pour les adapter au changement climatique, limiter leur exposition aux risques et aux pollutions et créer de nouvelles opportunités de développement ?

► Quelles responsabilités et quels processus pour organiser l'action entre les acteurs de la

ville et des territoires et répondre aux besoins et droits des citoyens ?

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Nicolas Garnier**, délégué général Amorce
- **Claire Roumet**, déléguée générale Energy Cities
- **Daniela Sanna**, chef du Service Organisations Urbaines, ADEME (Agence de l'Environnement et la Maitrise de l'Énergie)



ATELIER 3

Inclusion, qualité de vie, culture et citoyenneté

► Comment les programmes de logement, via la planification, peuvent-ils être à la fois une réponse aux besoins essentiels et un levier pour assurer la qualité de vie des citoyens ? Quelle acceptation collective donner à la qualité de vie ? Quel portage politique nécessaire, de la part de l'État, des pouvoirs locaux ? Quelle évaluation promouvoir ?

► Comment les programmes d'habitat peuvent-ils être un levier pour réduire les inégalités et la vulnérabilité sociales et favoriser un développement urbain et territorial inclusif susceptible d'assurer un droit à la ville à tous les citoyens ? Faut-il privilégier des groupes sociaux et lesquels ? Les jeunes, les femmes, les populations en situation de vulnérabilité sociale et de pauvreté ? Comment l'habitat peut-il être un levier d'inclusion en assurant l'accès à l'emploi ou l'activité, aux ressources (services, équipements, aménités), à la vie démocratique ?

► Quels outils et méthodes promouvoir pour garantir les droits et mobiliser les ressources des individus, usagers, habitants et citoyens de la ville ? Encouragement de nouvelles formes de participation, intégrant les outils numériques de la ville collaborative ?

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Franck Fauchaux** et **Valérie Lasek**, ANRU, préfiguration Vivapolis – L'institut pour la Ville durable
- **Marie-Christine Jaillet**, sociologue, directrice de recherche CNRS, Laboratoire Solidarités Sociétés Territoires, Toulouse

Vivapolis
L'Institut pour la Ville Durable



ATELIER 4

Services urbains et smart city, le numérique au service des territoires

► Comment la planification et les politiques urbaines peuvent être mobilisées pour assurer un droit à internet pour tous (infrastructures, usages) et créer une ville et des territoires intelligents en utilisant les ressources numériques ?

► Comment aménager et gérer la smart city (services, mobilités et habitat intelligents) et assurer l'interopérabilité des systèmes ?

► Comment organiser la donnée urbaine comme un bien commun (production/valorisation, ouverture/protection...)?

► Quelle citoyenneté numérique pour co-construire les politiques urbaines ?

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Anne Charreyron-Perchet**, chargée de mission stratégique ville durable, ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE)
- **Céline Colucci**, déléguée générale, réseau des territoires innovants – Les interconnectés, Lyon



les interconnectés
Le réseau des territoires innovants

ATELIER 5

Innovation et nouveaux modèles économiques

► Quels sont les impacts de la mutation des modèles économiques sur les politiques urbaines et comment la planification peut favoriser l'émergence d'un écosystème territorial favorable à l'innovation et à un emploi inclusif ?

► Comment intégrer la prise en compte des externalités et les performances d'usage dans les services urbains ?

► Comment les entreprises de tous types (grands groupes, PME, start-up, ESS, secteur informel) peuvent contribuer à co-construire et mettre en œuvre une planification territoriale intelligente ?

► Quels modes contractuels entre autorités locales et entreprises promouvoir ? Comment articuler concurrence et coopération ?

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Romain Demissy** et **Patrice Vuidel**, économistes, laboratoire ATEMIS, Analyse du Travail des Mutations Industrielles et des Services
- **Bertrand Benichou** et **Valentine Agit-Duraudaud**, groupe ENGIE

ATEMIS

ENGIE

ATELIER 6

Mobilités

► Comment la planification peut garantir une mobilité abordable permettant l'accès de tous aux ressources urbaines emplois, services, aménités...)?

► Comment passer d'une planification des infrastructures de transport à une planification d'un système global des mobilités ?

► Comment tendre vers une mobilité décarbonée et assurer l'intermodalité et la complémentarité des modes ?

► Comment assurer la mixité des usages, la sécurité et la qualité des espaces publics ?

► Quelles modalités de gouvernance et de financement de la mobilité ?

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Mireille Apel-Muller**, déléguée générale, Institut pour la Ville en Mouvement Paris
- **Julien Allaire**, délégué général CODATU, Agir pour une mobilité soutenable dans les villes en développement, Lyon

INSTITUT
POUR LA
VILLE EN
MOUVEMENT

CODATU

ATELIER 7

Financer la ville durable

- Quelles ressources et outils pour les collectivités locales pour assurer le financement de politiques urbaines durables ?
- Comment favoriser la solidarité financière au bénéfice des populations ou territoires les plus défavorisés ?
- Comment éviter une spéculation urbaine créatrice de disparités et garantir des mécanismes de récupération de plus-values (foncières, services urbains) au bénéfice des pouvoirs locaux ?
- Quels outils de fiscalité (foncières, d'accès à l'emprunt, agence de financement des collectivités), de solidarités territoriales à toutes échelles (de la redistribution fiscale de proximité au Fond Vert) promouvoir ?
- Comment assurer la transparence et l'association des citoyens aux financements (budgets participatifs) ?

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Mathieu Saujot**, chercheur Fabrique Urbaine, animateur du Club Ville à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)
- **Olivier Landel**, délégué général France Urbaine
- **Charlotte Lafitte**, chargée de projet à la Commission des Finances Locales, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Barcelone



MISE EN PERSPECTIVE

Mise en perspective des recommandations du Campus

Suite aux présentations des recommandations thématiques, produites par les ateliers et les collèges d'acteurs, Brigitte Fouilland et Jérôme Baratier proposeront une mise en perspective, comme une proposition transversale pour le texte final du Campus.

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Brigitte Fouilland**, directrice exécutive École urbaine de Sciences Po Paris
- **Jérôme Baratier**, directeur de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU)
- avec le concours d'étudiants de Sciences Po Paris



COLLÈGE 1

État et organisations intergouvernementales

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Julie Salagnac-Diop**, conseillère en développement urbain à l'international, ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI)
- **François Bertrand**, sous-directeur de l'Aménagement, ministère du Logement de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR) et ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE)



COLLÈGE 2

Collectivités locales et associations de collectivités

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Thomas Jacoutot** et **Kader Makhlof**, chargés de mission, France Urbaine
- **Corinne Casanova**, vice-présidente Assemblée des Communautés de France (AdCF)



COLLÈGE 3

Entreprises

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Guillaume Malochet**, responsable des études et partenariats, La Fabrique de la Cité, groupe Vinci
- **Dominique Héron**, président de la commission environnement et énergie, ICC France, chambre de commerce internationale



COLLÈGE 4

Recherche

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Alain Durand-Lasserre**, CNRS, chercheur associé laboratoire Les Afriques dans le monde, IEP Bordeaux
- **Nadine Cattan**, géographe, directrice de recherche CNRS, laboratoire d'excellence Dynamite Paris



COLLÈGE 5

ONG et professionnels

COORDONNATEURS - RAPPORTEUR

- **Marc Lévy**, directeur de la prospective, GRET, ONG des professionnels du développement solidaire
- **Mireille Ferri**, directrice générale de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP)



Les organisateurs



● **La World Urban Campaign – Campagne Urbaine Mondiale (WUC)** est une plateforme partenariale mondiale destinée à promouvoir le dialogue et les échanges pour un meilleur avenir urbain. Coordonnée par ONU-Habitat, elle rassemble des partenaires membres : entreprises, ONG, réseaux de pouvoirs locaux, établissements de recherche. La FNAU, l'IAU et le PFVT en sont membres.



● **La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)** rassemble une cinquantaine d'agences d'urbanisme, outils publics d'ingénierie partenariale pour des missions d'observation, de prospective, de planification et de politiques urbaines. La FNAU est à la fois un réseau d'élus et un réseau de professionnels des territoires. Elle s'attache à promouvoir, capitaliser et diffuser des politiques territoriales innovantes et à contribuer aux débats sur la ville.



● **L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (IAU-ÎdF)** apporte conseil et savoir-faire sur l'aménagement, la transition économique et écologique, les mobilités, l'habitat et le cadre de vie, sur tous les territoires franciliens. Il participe également à l'élaboration de grands schémas régionaux d'aménagement, de développement urbain ou de développement économique et d'habitat.



● **Le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est la plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français du développement urbain à l'international. Il coordonne l'élaboration de stratégies, la participation des acteurs français au débat international et valorise l'expertise urbaine française, en réponse aux demandes des villes et États partenaires dans les pays en développement et émergents.

AVEC LE SOUTIEN DE

